



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 02947

Numéro SIREN : 348 963 406

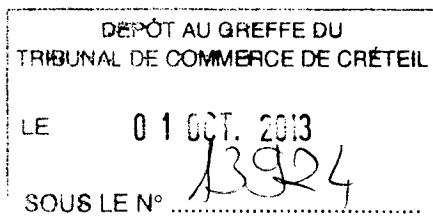
Nom ou dénomination : A.L. EUROPE INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2013 sous le numéro de dépôt 13924

ni / 2419/13

885 2947

**A. L. EUROPE INVESTISSEMENTS
(A.L.E.I.)**



Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.884.000 Euros

136, Boulevard de Créteil

94100 - SAINT MAUR DES FOSSES

R A P P O R T

du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux comptes
sur la transformation de la société A L E I, Société à Responsabilité Limitée, en
Société par Actions Simplifiée.

EXAFICA SARL

Commissaire aux comptes
107 Rue Armand Silvestre
92400 COURBEVOIE

Mesdames, Messieurs

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 2 Septembre 2013, nous avons établi le présent rapport afin :

- de présenter notre analyse de la situation de votre société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2013 s'élève à 100,7 K€ et devrait se situer à environ 175 K€ pour l'exercice 2013,
- le résultat d'exploitation s'établit à 31 K€ environ au 30 Juin 2013 et devrait se situer à environ 40 K€ sur l'exercice,
- le résultat net du 1^{er} semestre 2013, soit 27 K€ environ, devrait atteindre 35 K€ sur l'exercice,
- la situation de trésorerie nette de la société est saine.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égale au montant du capital social.

Le 24 Septembre 2013

Le Commissaire aux comptes

EXAFICA SARL



Bernard LABOUESSE